

Procès verbal de réunion du CA

Association ILOTH

Le 12 octobre 2013

Le conseil d'Administration s'est réuni électroniquement via IRC, sur le serveur GEEKNODE.

Liste des membres

Présents :

- Daniel FAUCON, vice-président
- Guilhem GAMARD, secrétaire
- Guillaume HERAIL, président
- Pascal RULLIER, trésorier

Invité :

- Antoine ARNAUD

Le conseil au complet étant présent, les délibérations sont possibles. Antoine ARNAUD a assisté aux débats et émis un avis consultatif sur les questions abordées.

Ordre du jour

- Bilan moral
- Mise en place de l'offre ADSL
- Projet de participation à Num'Hérault
- Questions techniques diverses

Le secrétaire de séance est Guilhem GAMARD. La séance a débuté à 21h.

Bilan moral

Depuis l'antigone des associations, ILOTH a enregistré cinq adhésions. Le conseil d'administration étant composé des mêmes membres que le bureau, celui-ci a le pouvoir de les valider. Les cinq adhésions sont validées à l'unanimité.

L'association a fait l'acquisition d'un bloc d'IP et d'un numéro d'AS via OpDop. En outre, Blue Net Tech' fournit maintenant du transit via un tunnel, en plus d'Ovea.

Le trésorier Pascal RULLIER démissionne de son poste. Le conseil d'administration prépare donc une assemblée générale en vue de pourvoir au poste vacant ; Antoine ARNAUD est désigné pour assurer l'intérim.

Mise en place de l'offre ADSL

Suite à de nombreuses relances, et après un e-mail à Benjamin BAYART, porte-parole de FDN, la procédure d'inscription dans le SI FDN a été terminée. L'association a maintenant la possibilité de fournir des accès ADSL à ses abonnés au travers des infrastructures de FDN.

Les tarifs suivants ont été proposés par le président :

- **Frais d'accès au service** : 90 € tarif unique ;

- Prix mensuel 512 kb/s (upload 128 kb/s) dégroupé : 30 € ;
- Prix mensuel 1 Mb/s (upload 256 kb/s) dégroupé : 30 € ;
- Prix mensuel 2 Mb/s (upload 256 kb/s) dégroupé : 30 € ;
- Prix mensuel 8 Mb/s (upload 860 kb/s) ADSL 2+ dégroupé : 30 € ;
- Prix mensuel 18 Mb/s (upload 860 kb/s) ADSL 2+ dégroupé : 30 € ;
- Prix mensuel 512 kb/s (upload 128 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 1 Mb/s (upload 256 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 2 Mb/s (upload 256 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 3 Mb/s (upload 256 à 512 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 4 Mb/s (upload 512 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 5 Mb/s (upload 512 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 6 Mb/s (upload 512 kb/s) non-dégroupé : 39 € ;
- Prix mensuel 512 kb/s (upload 128 kb/s) non-dégroupé option 5 : 39 € ;
- Prix mensuel 512 kb/s (upload 128 kb/s) RE (REACH EXTENDED) non-dégroupé option 5 : 39 € ;
- Prix mensuel 1 Mb/s (upload 256 kb/s) non-dégroupé option 5 : 39 € ;
- Prix mensuel jusqu'à 18 Mb/s (upload jusqu'à 860 kb/s) non-dégroupé option 5 : 39 €.

Les prix s'entendent toutes taxes comprises ; en particulier, la TVA est payée à FDN. Le conseil d'administration adopte ces tarifs à l'unanimité.

Il a en outre été décidé que, dans la mesure du possible, Daniel FAUCON serait le premier abonné à l'offre ADSL.

Projet de participation à Num'Hérault

Vu l'évolution des infrastructures de l'association, notamment l'acquisition d'un numéro d'AS et d'un bloc d'adresses IPv4, ILOTH est maintenant prêt à offrir de nouveaux services sur son infrastructure propre.

Le conseil décide donc d'entrer en contact avec Num'Hérault afin d'offrir un service de couverture de zones blanches par WiFiMax. Le département s'occuperait de la collecte, le trafic étant livré au MIT puis évacué par ILOTH. Les abonnés à ce service seraient donc adhérents de l'association et disposeraient d'IP publiques, conformément à la charte de la Fédération FDN.

La prise de contact sera assurée par Guillaume HERAIL. Toutefois, de nombreuses questions concernant les modalités exactes de l'offre d'ILOTH à Num'Hérault demeurent en suspens ; le conseil décide de les soumettre à l'assemblée générale à venir.

Questions techniques diverses

Le nouveau site Web de l'association a été mis en place, en utilisant Git et Pelican. Il est dorénavant bien plus simple pour les membres de proposer des modifications aux pages Web de l'association.

Antoine ARNAUD héberge une plate-forme d'édition collaborative (EtherPad) au nom de l'association sur son serveur personnel, à l'adresse <http://pad.iloth.net>.

Guilhem GAMARD se propose afin de mettre à jour le Wiki, notamment en ce qui concerne la documentation de la procédure de changement des noms de domaines inverses associés aux adresses IP de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h54.

Fait à Montpellier, le 12 octobre 2013.